



Parc national  
de La Réunion

DOSSIER

DE PRESENTATION

LES  
JOURS  
DE LA  
NUIT



CONCOURS PHOTO

SUR LES ENVIRONNEMENTS NOCTURNES

OUVERT À TOUS

DU 18/12 AU 18/02

Rendez-vous sur [lesjoursdelanuit.re](http://lesjoursdelanuit.re)

pour plus d'informations.





## Thème

Les environnements nocturnes

### Cinq catégories

Toutes les photos doivent être originales, prises sur le territoire de La Réunion et ne pas avoir fait l'objet d'une participation à un autre concours photo régional, national ou international. Ce concours photos repose sur 5 catégories qui ont été définies comme suit :

## Présentation

### Concours photo

**Du 18 décembre 2023 au 18 février 2024**

Le Parc national de La Réunion, organise un concours photographique gratuit et ouvert à tous, sur le thème « Les environnements nocturnes de La Réunion ».

Il entend sensibiliser à la diversité et à la fragilité des environnements nocturnes de La Réunion, susciter l'envie d'aller à leur rencontre et de les préserver.

Dans le cadre du programme « Les Jours de la Nuit », un environnement nocturne est une zone géographique où, du crépuscule à l'aube, les différentes composantes du vivant cohabitent (êtres humains, faune, flore) avec chacun leurs besoins en lumière et en obscurité.

Par exemple, la lumière sur le littoral peut répondre aux besoins des usagers pour se divertir une fois la nuit tombée et pourtant, cette lumière peut également perturber certains êtres humains comme certaines espèces animales.

Il existe donc autant d'environnements nocturnes à La Réunion que d'interactions nocturnes différentes entre les êtres humains, la faune et la flore et donc de paysages nocturnes.



#### **Paysages de nuit en lumière naturelle**

Dans cette catégorie, sont attendues des photographies qui illustrent la beauté de la nuit grâce aux sources de lumière naturelle (ex : Lune, étoiles etc.) et qui mettent en valeur des paysages nocturnes. La lumière captée doit être naturelle, directe ou indirecte (reflets, etc.).



#### **Paysages de nuit avec lumière artificielle**

Dans cette catégorie sont attendues des photographies qui illustrent la fragilité de la nuit au regard de l'éclairage artificiel qui la perturbe. Les photographies de cette catégorie doivent donc permettre de montrer la dégradation de la qualité des environnements nocturnes causée par la présence de lumière artificielle. L'esthétisme de la lumière artificielle nocturne n'est pas attendu. La lumière dominante doit être artificielle, directe ou indirecte (ex : ville, route, etc.).



#### **La nuit près de chez moi**

Dans cette catégorie, sont attendues des photographies d'environnements nocturnes de son quartier ou autour de son habitation, peu importe son lieu de vie. Ainsi, des scènes de vie nocturnes sont ici attendues. L'objectif de cette catégorie est d'illustrer l'environnement nocturne immédiat de son habitation, de son quartier, que l'on soit en ville ou en milieu rural, dans les Bas ou les Hauts de La Réunion.



#### **Animaux insomniaques**

L'objectif de cette catégorie est d'illustrer la faune (insectes, mammifères, oiseaux, etc.) qui s'éveille durant la nuit. Le ou les sujets peuvent être présents à un lieu donné, de manière naturelle ou de manière artificielle du fait de l'éclairage artificiel nocturne (oiseaux, chauves-souris, etc.).



#### **Smartphone**

L'objectif de cette catégorie est d'illustrer les environnements nocturnes à l'aide d'un smartphone. Le sujet des photographies proposées doit correspondre à l'une des catégories précitées.

## Participation

Libre et gratuite pour tous

La participation est libre et gratuite, ouverte à tous à partir de 12 ans, amateurs et professionnels, munis d'appareils photo ou de smartphones.

La participation au concours s'effectue via un **formulaire en ligne** disponible sur le site des Jours de La Nuit.

La date limite des envois est fixée au 18 Février 2024 à minuit (heure de La Réunion).

Voir la page web dédiée :

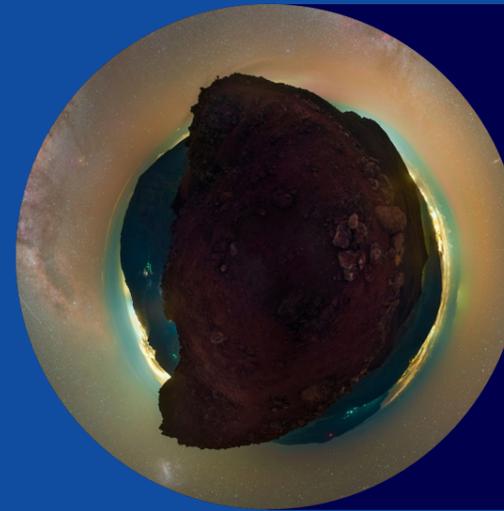
<https://www.lesjoursdelanuit.re/concours-photo/>



## Sélection

Clichés gagnants

Sur la base d'une présélection de clichés effectuée par les organisateurs du concours, un jury se réunira en mars 2024.



### Jury et vote du public

- Le jury détermine les gagnants du concours pour chaque catégorie
- Le public sera invité à voter en ligne pour le prix du public entre le 1er et le 15 mars 2024.

### Les critères

- Qualité esthétique
- Aspect technique
- Pertinence relative aux catégories du concours
- Éthique et valorisation des milieux et espèces



## Jours de la Nuit

Un programme porté par le Parc national

**Le programme d'actions du Parc national de La Réunion pour connaître, améliorer et préserver nos environnements nocturnes, toute l'année !**

Jusqu'en 2019, le Parc national de La Réunion et ses partenaires ont porté chaque année au mois d'avril l'événement des Nuits Sans Lumière. Depuis 2020, le Parc national de La Réunion et ses partenaires ont adopté une nouvelle approche : l'environnement nocturne. Cette nouvelle approche repose sur un travail à l'année avec l'ensemble des acteurs du territoire pour ajuster l'éclairage aux besoins réels des habitants et de la nature.

Le concept d'environnement nocturne sur lequel travaille le programme des Jours de la Nuit vise à mêler les dimensions de nature, de culture, de qualité de vie et de l'habitat.

Effectivement une entrée strictement tournée vers la pollution lumineuse et la faune nous paraissait écartier d'autres dimensions du problème qu'il était important d'intégrer.

L'éclairage nocturne est un besoin lié à l'évolution de nos modes de vie, mais quel est le bon niveau, quel sont les besoins réels ?

C'est à ce travail, et de façon adaptée aux différentes conditions qui se présentent sur l'île, que le Parc national et ses partenaires travaillent dans le cadre du programme des Jours de la Nuit.

Jean-Philippe DELORME, Directeur du Parc national de La Réunion

## Partenaires

### Contributeurs

#### Sciences Réunion

Ce concours photos valorise auprès d'un large public la nécessité de réduire la pollution lumineuse pour préserver le vivant et améliorer la qualité de la nuit. Sensibiliser le public est le cœur de métier de Sciences Réunion. Les sciences au service de la biodiversité, ce sujet est enthousiasmant ! Nous sommes ravis d'apporter notre contribution pour favoriser l'équilibre des écosystèmes.

#### EDF Réunion

EDF Réunion s'associe pleinement à cette opération visant à sensibiliser de façon attractive et originale le plus large public à la préservation de notre environnement et de notre biodiversité.

Partenaire de longue date du Parc national de La Réunion, EDF Réunion apporte avec fierté sa contribution à ce concours photos et nous espérons le plus grand succès pour cette belle opération. Déjà engagée auprès du Parc national de La Réunion sur la réduction de l'éclairage pour la préservation des espèces protégées, EDF Réunion poursuit aujourd'hui ce partenariat en lien avec les valeurs de notre entreprise. Une belle initiative à laquelle nous sommes heureux de nous associer.

#### Réunion des Musées Régionaux

La SPL RMR, s'engage en faveur de la préservation environnementale, spécifiquement des espaces nocturnes. C'est à ce titre, que nos structures - Kélonia, le Musée Stella Matutina, la Cité du Volcan, et le Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien - s'associent à ce concours photos dans le but sensibiliser le grand public à la diversité et à la fragilité des environnements nocturnes de notre île. Cette initiative est également une formidable opportunité de découvrir et capturer les beautés de la nuit Réunionnaise.

## L'ADEME

Le Programme des Jours de La Nuit bénéficie du soutien financier de l'ADEME.



## DOSSIER DE PRESENTATION

### CONTACTS

#### Service technique

Lisa Olivette et Anthony Dofal  
[joursdelanuit@reunion-parcnational.fr](mailto:joursdelanuit@reunion-parcnational.fr)

#### Service communication

Lisa Prieure et Marine Dijoux  
[communication@reunion-parcnational.fr](mailto:communication@reunion-parcnational.fr)

**Rendez-vous sur [lesjoursdelanuit.re](http://lesjoursdelanuit.re)**  
pour plus d'informations.